

**DECISION DU DIRECTEUR GENERAL DU 07 OCTOBRE 2024 – MORBIHAN HABITAT**

Décision n° DE-2024-10-07 242.	Délibération du BUREAU N°13. BU-2024-09-09	Groupe n°306 / 439 Opération n° 912 000 600	LANVENEGEN La résistance
-----------------------------------	---	---	-----------------------------

Vu la délibération du Conseil d'administration en date du 13 décembre 2023, déléguant au Directeur général la signature des contrats de prêts d'un montant maximum de 5 M€ par opération,

Vu la délibération du Bureau en date du 9 septembre 2024, autorisant l'exécution de l'opération précitée,

La présente décision autorise le financement de cette opération à travers 1 **emprunt**, pour un montant total de **115 500 €**, correspondant à 1 emprunt souscrit auprès de la Caisse des dépôts, dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

- 1 emprunt conventionné, souscrits auprès de la Caisse des dépôts :

	Prêt Amélioration (PAM)
Montant du prêt	115 500 €
Durée du préfinancement	sans
Durée de l'amortissement	20 ans
dont durée du différé d'amortiss <sup>t</sup>	néant
Périodicité des échéances	annuelle
Index	livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel	taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat majoré de 60 points de base
Révision du taux d'intérêt à chaque échéance	révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%)
Typologie GISSLER	1A
Profil d'amortissement	échéance prioritaire (intérêts différés) : si le montant des intérêts calculés est supérieur au montant de l'échéance, la différence est stockée sous forme d'intérêts différés
Modalité de révision	double révisabilité
Taux de progressivité des échéances	- 0,% (révision du taux de progressivité à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux de progressivité puisse être inférieur à 0%)
Date d'effet du contrat de prêt	Octobre 2024
Date de 1 <sup>ère</sup> échéance	Novembre 2025

Garanties	50% CONSEIL DEPARTEMENTAL 50% COMMUNE DE LANVENEKEN
-----------	--

---

Fait à Vannes, le 9 octobre 2024

Certifiée exécutoire



Le Directeur général

Erwan ROBERT